

Les déconvenues livresques de l'abbé Boudet

Quelques semaines seulement après la parution de son livre, Henri Boudet le présente au concours Napoléon Gobert pour tenter d'en obtenir le prix récompensant le morceau le plus éloquent de l'Histoire de France.

M. Croiset, au nom de la commission du prix Gobert, énumère les ouvrages déposés pour le concours de cette année. Ce sont les suivants :

- 1° Guillotin de Corson, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*;
- 2° Baron de Ruble, *Le mariage de Jeanne d'Albret, et Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*;
- 3° Noël Valois, *Inventaire des arrêts du conseil d'État*;
- 4° H. Boudet, *La vraie langue celtique et le Cromlech de Rennes-les-Bains*;
- 5° Dehaisnes, *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut, etc.*;
- 6° Fréd. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*;
- 7° Ém. Bourgeois, *Hugues l'Abbé, margrave de Neustrie, etc., et le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise*;
- 8° Delaville le Roulx, *La France en Orient au XIV^e siècle : expéditions du maréchal Boucicaut*;
- 9° L. Aguesse, *Histoire de l'établissement du protestantisme en France*;
- 10° Paul Durrieu, *Les archives angevines de Naples*.

L'Académie procède au scrutin pour l'élection des commissions chargées de juger les divers concours de cette année. Ces commissions sont ainsi composées :

Prix ordinaire (examen de la Bibliothèque de Photius) : MM. Jules Girard, Weil, Schlumberger, Croiset.

On connaît l'appréciation des travaux du curé faite au lendemain de la délivrance de ce prix par la voix du rapporteur M. Lapière de l'*Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse* (1). Mais l'abbé Boudet connut encore d'autres remarques de ses pairs jetant le discrédit sur ses travaux, notamment celles de M. Cartailhac s'exprimant dans la *Revue des Pyrénées* (2). Ce n'est pas dans ce passage énumérant les études contenues dans le bulletin de la *Société des études scientifiques de l'Aude* qu'Émile Cartailhac est le plus virulent envers le curé de Rennes-les-Bains mais dans une critique de la dernière parution de l'abbé Lasserre sur le *Pèlerinage de Notre-Dame de Marceille*. Voici ce qu'il dit indirectement à l'auteur de *La Vraie Langue Celtique* :

L'ABBÉ LASSERRE. — *Histoire du Pèlerinage de N.-D. de Marceille, près Limoux-sur-Aude*. Limoux, Calamas, 1891, in-8°. Il est regrettable que l'auteur se soit laissé égarer au début par des traditions celtiques qui n'ont rien à voir dans la question, & reposent sur un système ridicule de celtologie tendant à retrouver dans la langue anglaise des étymologies soi-disant celtiques. Ce n'est pas l'abbé Lasserre qui a inventé ce système où l'ignorance le dispute à l'absurdité, mais il a eu le tort de s'en encombrer. Il avait mieux à faire, n'eusse été que de serrer de plus près les documents authentiques où est mentionné le pèlerinage de Marceille, un des plus anciennement fréquentés de l'Aude.

(1) <http://www.asso-rlcdoc.dafun.com/memacads.php>

(2) <http://www.asso-rlcdoc.dafun.com/bibliopyre.php>

En 1897, l'historien Léon G. Péliissier adresse la même critique à l'abbé Lasserre l'accusant, dans son ouvrage sur la basilique de Marceille, « *de se livrer à une celtologie fantaisiste* » (3). À sa décharge, il est à noter que si Joseph Théodore Lasserre rend effectivement un hommage amical et poli en reprenant dans son *Histoire du pèlerinage de Marceille* l'étymologie fantaisiste donnée auparavant par Henri Boudet sur l'origine du nom de Marceille, il n'en demeure pas moins qu'il la fait suivre immédiatement après d'une autre explication davantage en rapport avec la réalité historique (4).

Les désobligeantes et sévères remarques d'Émile Cartailhac connaîtront un nouvel écho dans le bulletin de 1893 de la Société d'études scientifiques de l'Aude.

M. G. Jourdanne fait l'analyse du premier fascicule de la *Revue des Pyrénées*, année 1892.

Il y signale la sévère appréciation portée par M. Cartailhac sur le livre de M. l'abbé Boudet : *La vraie langue celtique* et donne lecture d'une note intitulée : *De quelques étymologies celtiques*, où, après avoir montré l'inanité de la théorie de l'abbé Boudet, il énumère quelques étymologies tirées de la langue celtique et qu'il avait précédemment soumises à M. d'Arbois de Jubainville, professeur de littérature celtique au collège de France

La note de M. Jourdanne est renvoyée au Comité de publication,

Gaston Jourdanne, qui fut aussi l'un des plus virulents contradicteurs de la théorie de l'abbé Boudet (5), emploie ici le terme fort « *d'inanité* » pour en qualifier le vide et l'inutilité.

**Envoyer vos commentaires à : asso-RLC.doc@orange.fr
ou directement sur la news**

(3) *Bibliographie du département de l'Aude* in bulletin *Parle-moi de Rennes-le-Château*, 2006

(4) *Ibid.*

(5) <http://www.asso-rlc.doc.dafun.com/radicaldumidi1887.php>